



Munich Personal RePEc Archive

The Environment from the Economists' Perspective: A Literature Review

Josué, ANDRIANADY and RAVELOSON, Rojo Armel

2024

Online at <https://mpra.ub.uni-muenchen.de/122266/>
MPRA Paper No. 122266, posted 04 Oct 2024 17:14 UTC

L'environnement du point de vue des économistes

Une revue de la littérature

Armél Rojo RAVELOSON 

Josue Ravahiny ANDRIANADY 

September 2024

Abstract

This manual offers a comprehensive overview of key economic theories applied to environmental issues. It covers classical views of nature as a resource, externalities theory, and critiques of the "Tragedy of the Commons" by Hardin and Ostrom. Behavioral economics concepts, such as status quo bias and nudging, are examined in environmental decision-making. The manual also discusses environmental justice, focusing on the North-South divide and its historical and structural causes. Finally, it explores the transition to a sustainable economy, addressing green growth, post-growth, and climate change challenges.

Résumé

Ce manuel propose une vue d'ensemble des principales théories économiques appliquées aux questions environnementales. Il aborde les visions classiques de la nature comme ressource, la théorie des externalités, ainsi que les critiques de la "tragédie des communs" par Hardin et Ostrom. Les concepts d'économie comportementale, tels que le biais du statu quo et le nudging, sont examinés dans le cadre de la prise de décision environnementale. Le manuel traite également de la justice environnementale, en se concentrant sur la fracture Nord-Sud et ses causes historiques et structurelles. Enfin, il explore la transition vers une économie durable, en abordant la croissance verte, la post-croissance et les défis liés au changement climatique.

Avant-propos

L'environnement, autrefois perçu comme une simple toile de fond au développement humain, est désormais au centre des réflexions économiques. La complexité des défis environnementaux actuels exige une approche holistique, où les théories économiques jouent un rôle déterminant dans l'élaboration des solutions. C'est dans cet esprit que ce manuel a été conçu, afin d'offrir un éclairage sur les principales théories économiques qui permettent de mieux comprendre les enjeux environnementaux.

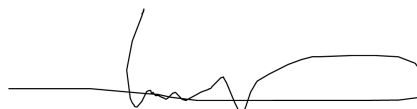
Ce manuel explore des concepts clés, des classiques comme Adam Smith aux pensées modernes sur les externalités et la justice environnementale. À travers cette lecture, j'invite chaque étudiant, chercheur ou praticien à considérer la citation suivante comme une source d'inspiration dans leur propre cheminement intellectuel :

« La terre ne nous appartient pas ; nous l'empruntons à nos enfants. »
— Proverbe amérindien

Cette réflexion incarne l'idée que la gestion des ressources naturelles et la préservation de l'environnement ne sont pas simplement des questions d'actualité, mais des responsabilités intergénérationnelles. L'objectif de ce manuel est d'aider les lecteurs à saisir cette dimension profonde tout en fournissant des outils concrets pour analyser et répondre aux défis écologiques auxquels nous faisons face.

Je tiens à exprimer ma reconnaissance aux économistes dont les travaux ont inspiré ce recueil. Puissent ces pages contribuer à élargir votre compréhension des dynamiques économiques et écologiques, et à éveiller en vous le désir d'agir pour un avenir plus durable.

Josue Ravahiny ANDRIANADY



Armel Rojo RAVELOSON



Table des matières

1	Introduction	5
2	LA PENSEE CLASSIQUE ET L'IDEE DE LA NATURE COMME RESSOURCE	5
2.1	Le point de vue Smithienne	6
2.2	Rendement décroissant	6
2.3	Logique malthusienne	6
3	THEORIE DES EXTERNALITES	7
3.1	Rupture avec la vision classique	7
3.2	Externalités et instruments économiques	7
3.2.1	Définition des externalités et origine du concept	7
3.2.2	Approche néoclassique : taxation (Pigou) et optimisation des marchés	8
3.2.3	Approche institutionnaliste : droits de propriété (Coase) et négociation	8
3.2.4	Comparaison et limites des deux théories	9
3.2.5	Critique de la taxe pigouvienne à partir de la théorie du "Leviathan"	10
3.3	Actualisation de cette théorie des externalités	11
4	LA TRAGEDIE DES COMMUNS : confrontation entre la théorie de Hardin et celle d'Ostrom	11
4.1	Introduction	11
4.2	Biens communs et tragédie des communs	11
4.2.1	Concept de tragédie des communs de Hardin	11
4.2.2	Théorie de Hardin sur la surexploitation des ressources communes et solutions centralisées	12
4.2.3	Critiques du modèle d'Hardin	12
4.2.4	La réponse d'Ostrom à partir de la gestion collective et les modèles de gouvernance locale	13
4.3	Discussion sur les contextes d'application et facteurs de réussite	13
5	APPLICATION DE L'ECONOMIE COMPORTEMENTALE SUR L'ENVIRONNEMENT	14
5.1	Introduction	14
5.2	Fondements de l'économie néoclassique et comportementale	14
5.2.1	Economie néoclassique	14
5.2.2	Economie comportementale	15
5.3	L'économie comportementale dans le contexte de l'économie environnementale	15
5.3.1	Biais de Disponibilité	16
5.3.2	Biais du Statu Quo	16
5.3.3	Effet de Dotation	16
5.3.4	Biais d'Optimisme :	16
5.3.5	Concept de nudging	16
5.3.6	Limites	17
6	INJUSTICE ENVIRONNEMENTALE ENTRE LE NORD ET LE SUD	18
6.1	Introduction	18
6.2	Définition et contexte de l'injustice environnemental	18
6.3	Causes de cette injustice environnementale	18
6.3.1	Causes Historiques	18
6.3.2	Causes Structurelles	19
6.3.3	Causes Environnementales	19
6.4	Conséquences de cette injustice environnementale	19

6.4.1	Conséquences Sanitaires	19
6.4.2	Conséquences Économiques	20
6.4.3	Conséquences Sociales	20
6.4.4	Conséquences Culturelles	20
6.5	Solutions à cette injustice environnementale	20
6.5.1	Santé	21
6.5.2	Économie	21
6.5.3	Sociale	21
6.5.4	Culturelle	22
6.6	Solutions face à cette injustice environnementale	22
6.6.1	Solutions internationales	22
6.6.2	Solutions politiques	22
6.6.3	Solutions communautaires	23
6.7	Discussion sur les réussites et les échecs de ces solutions proposées	23
7	TRANSITION VERS UNE ECONOMIE DURABLE	23
7.1	Introduction	23
7.2	Définition de la croissance verte et de la post-croissance	24
7.2.1	Croissance verte	24
7.2.2	Post-croissance	24
7.3	Perspective néoclassique sur la croissance verte et les innovations technologiques	24
7.4	Perspective post-croissance sur la critique de la croissance infinie et l'économie stationnaire	25
7.5	Discussion sur les modèles et leurs implications pour une économie durable	25
8	CHANGEMENT CLIMATIQUE	27
8.1	Le rapport Stern	27
8.1.1	Contenu	27
8.1.2	Critiques	28
8.2	Constats des politiques actuelles	28
8.3	Défis à surmonter pour une transition efficace	28
8.4	Axes d'amélioration	29
8.5	Actualisation des politiques climatiques : vers une adaptation aux défis contemporains	29
9	SYNTHESE ET PERSPECTIVES	29

1 Introduction

L'économie environnementale est une discipline fascinante qui se trouve à l'intersection des systèmes économiques et des préoccupations écologiques. Comme le souligne l'économiste Nicholas Stern, "les crises économiques sont inextricablement liées aux crises environnementales" [35]. Cette observation met en lumière l'urgence de comprendre comment les activités humaines interagissent avec l'environnement naturel et comment ces interactions peuvent être régulées pour promouvoir une durabilité durable. Ce travail ambitionne de tracer un cheminement intellectuel à travers les origines et les fondements théoriques de cette discipline complexe, tout en abordant les défis inédits liés à la quantification des valeurs environnementales.

Dans la première partie, nous nous attarderons sur les origines de la pensée économique classique, notamment en ce qui concerne la conception de la nature comme ressource exploitée. Nous explorerons comment cette conception a évolué pour intégrer les notions d'externalités environnementales, marquant ainsi une étape cruciale dans la réflexion économique. L'évolution de la théorie coasienne sera examinée en profondeur, avec un accent particulier sur le rôle des droits de propriété et des mécanismes de négociation dans la gestion des ressources naturelles. Nous analyserons également les concepts de biens publics et de tragédie des communs, et nous illustrerons comment ces idées ont ouvert la voie à une transition vers une économie fondée sur la durabilité.

La deuxième partie se concentre sur les défis liés à la quantification des valeurs environnementales, un domaine où la mesure conventionnelle se révèle souvent insuffisante. Nous explorerons les méthodes traditionnelles telles que l'analyse coûts-bénéfices, qui tentent de rationaliser l'évaluation des impacts environnementaux en termes monétaires. Nous discuterons également de l'évaluation contingente, une technique qui cherche à capturer la valeur des biens non marchands en utilisant des approches basées sur les préférences individuelles. L'approche multicritères sera présentée comme une alternative plus globale, capable de prendre en compte la diversité des valeurs et des objectifs. En outre, nous aborderons les défis posés par l'incertitude et l'irréversibilité des impacts environnementaux, ainsi que les limites morales et éthiques de la quantification, qui interrogent la légitimité des tentatives de traduction monétaire des biens intangibles.

À travers une exploration détaillée de ces thèmes, ce travail vise à offrir une compréhension enrichie des fondements théoriques de l'économie environnementale, tout en mettant en lumière les défis méthodologiques et éthiques qui se posent. Il s'adresse à ceux qui souhaitent approfondir leur connaissance des enjeux environnementaux et économiques, et fournit les outils nécessaires pour naviguer dans les débats contemporains sur la gestion durable des ressources naturelles.

En nous appuyant sur une analyse rigoureuse et des perspectives innovantes, nous espérons éclairer les voies possibles pour une harmonisation entre les besoins économiques et les impératifs écologiques.

2 LA PENSÉE CLASSIQUE ET L'IDÉE DE LA NATURE COMME RESSOURCE

L'économie classique, en tant que fondement de la théorie économique moderne, a établi une conception de la nature largement axée sur son rôle utilitaire. Cette approche, profondément ancrée dans une vision productiviste et anthropocentrique, considère la nature comme une ressource à exploiter pour maximiser la richesse matérielle. Les penseurs classiques, tels qu'Adam Smith [34], David Ricardo [28], et Thomas Malthus [21], ont développé des théories qui, bien que différenciées, reposent toutes sur cette prémisse que la nature est au service de l'homme et de la production économique. Toutefois, les limites de cette vision commencent à apparaître avec la reconnaissance progressive des contraintes que la nature impose à l'activité économique.

Avant l'émergence de l'économie classique, le mercantilisme dominait la pensée économique en Europe. Cette école de pensée, active du XVI^e au XVIII^e siècle, visait l'accumulation de

richesse nationale à travers l'exploitation des ressources naturelles et le commerce international. Le rôle de la nature était alors vu uniquement sous l'angle de l'enrichissement économique et politique des nations. Les forêts, les mines et les terres agricoles étaient perçues comme des actifs stratégiques que les États devaient utiliser pour assurer leur puissance.[11]

Cet héritage a influencé les économistes classiques, qui ont hérité d'une conception de la nature comme stock de ressources exploitables. Toutefois, les classiques ont poussé cette réflexion plus loin en théorisant les mécanismes économiques de l'allocation des ressources et en étudiant les effets de la rareté des ressources naturelles sur la production et les prix.

2.1 Le point de vue Smithienne

Dans *La richesse des nations* (1776)[34], *Adam Smith* jette les bases de l'économie de marché, où les ressources naturelles sont vues comme un facteur de production passif. Smith distingue trois facteurs de production : la terre, le travail, et le capital. Dans cette trilogie, la terre (qui inclut les ressources naturelles) est essentiellement un support pour l'activité humaine. La production agricole, par exemple, dépend de la qualité et de la quantité des terres disponibles, mais le rôle actif est joué par le travail et le capital. Smith ne s'attarde pas longuement sur les questions de rareté ou d'épuisement des ressources naturelles. Il se concentre plutôt sur la manière dont l'efficacité du marché permet de maximiser l'usage des ressources existantes, postulant que la « main invisible » du marché mènerait à une utilisation optimale de celles-ci. Dans cette vision, la nature est perçue comme abondante, et les risques liés à sa surexploitation ne sont pas explicitement pris en compte. Toutefois, la terre occupe une place particulière dans la théorie de la rente foncière de Smith. Selon lui, la terre, en tant que ressource, génère une rente pour son propriétaire, ce qui reflète l'importance économique de la terre dans la société agricole de son époque. Néanmoins, cette rente est liée à la productivité agricole et non à une quelconque reconnaissance des limites écologiques ou des impacts environnementaux de l'exploitation des terres.[34]

2.2 Rendement décroissant

David Ricardo, dans *Principes de l'économie politique et de l'impôt* (1817)[28], propose une théorie plus avancée sur les limites naturelles, en particulier à travers sa théorie des rendements décroissants. Il postule que, à mesure que la demande de production agricole augmente, les terres les plus fertiles sont exploitées en premier. Cependant, à mesure que des terres de moins bonne qualité sont mises en culture, la productivité marginale de ces terres diminue, entraînant une hausse des coûts de production et, par conséquent, une augmentation des prix des denrées alimentaires. La théorie des rendements décroissants de Ricardo met en lumière une limite essentielle de l'exploitation des ressources naturelles : l'augmentation de la production ne peut se faire indéfiniment sans entraîner une baisse de la productivité et une pression accrue sur les ressources disponibles. Ce concept est l'une des premières tentatives théoriques d'intégrer la rareté des ressources naturelles dans la pensée économique.[28] Néanmoins, Ricardo reste dans une approche purement économique de la question. Bien que conscient des limites naturelles, il ne remet pas en question l'idée que la nature doit être exploitée pour maximiser la production économique. La dégradation des ressources n'est donc pas un problème écologique, mais un problème de productivité.

2.3 Logique malthusienne

Le travail de *Thomas Malthus* représente l'une des premières réflexions sur la relation entre la population humaine et la capacité de la nature à subvenir à ses besoins. Dans son *Essai sur le principe de population* (1798) [21], Malthus soutient que la population humaine tend à croître de manière exponentielle, tandis que les ressources, notamment alimentaires, augmentent de

manière arithmétique. Ce décalage inévitable entre la croissance de la population et celle des ressources conduit à des famines, des épidémies et d'autres catastrophes qui rétablissent l'équilibre naturel. Malthus introduit ainsi l'idée que la nature impose des contraintes absolues à la croissance humaine. Cette vision pessimiste a eu une influence considérable sur les débats autour de la durabilité et de la gestion des ressources naturelles. Contrairement à Smith et Ricardo, qui voyaient la nature comme une ressource flexible pouvant être exploitée à l'infini, Malthus perçoit la nature comme une limite stricte à la croissance économique et démographique. Sa réflexion s'inscrit dans une logique malthusienne de déclin inévitable, où la nature finit toujours par reprendre le dessus lorsque les limites de sa capacité sont dépassées.[21] Cette conception a eu un impact profond sur les débats environnementaux contemporains, en particulier dans le cadre des réflexions sur les limites planétaires et les capacités de charge des écosystèmes.

Bien que les économistes classiques aient posé des bases importantes pour la réflexion sur l'utilisation des ressources naturelles, leur vision est aujourd'hui critiquée pour son caractère réducteur. En se concentrant presque exclusivement sur l'exploitation des ressources en tant que facteur de production, ils ont négligé les aspects écologiques et environnementaux de cette exploitation. La nature est perçue comme un simple « input » dans le processus de production, et non comme un système complexe et interconnecté, avec des limites écologiques à respecter.

Cette conception classique de la nature a largement dominé la pensée économique jusqu'au XXe siècle, lorsque des crises écologiques (telles que la déforestation, la pollution et la perte de biodiversité) ont commencé à remettre en question la capacité de l'économie à fonctionner sans tenir compte des contraintes naturelles. De nouvelles théories, telles que l'économie écologique et l'économie des ressources, sont alors apparues pour répondre à ces défis, en intégrant une perspective plus holistique de la nature dans l'analyse économique.

3 THEORIE DES EXTERNALITES

3.1 Rupture avec la vision classique

L'une des avancées théoriques majeures qui a influencé l'économie de l'environnement est l'introduction du concept d'externalités par *Arthur Cecil Pigou*[27]. Ce concept constitue une rupture avec la vision classique de l'économie, en soulignant les limites des mécanismes de marché pour traiter certaines conséquences des activités économiques. Ce cadre théorique permet de mieux comprendre les interactions entre l'économie et l'environnement, et pose les bases des politiques publiques destinées à corriger les "défaillances de marché" liées à l'environnement.

L'approche néoclassique, défendue par Pigou, repose sur l'idée que l'État doit intervenir pour ajuster les prix par le biais de taxes ou de subventions, afin d'aligner les coûts ou bénéfices privés sur les coûts sociaux. En revanche, l'approche institutionnaliste, illustrée par Ronald Coase, privilégie la négociation entre les parties et la définition claire des droits de propriété pour internaliser les externalités, sans nécessiter l'intervention de l'État [7]. Dans cette perspective, il est essentiel de comparer les deux théories pour comprendre leurs applications contemporaines et leurs limites respectives, notamment en ce qui concerne les externalités environnementales et sociales.

3.2 Externalités et instruments économiques

3.2.1 Définition des externalités et origine du concept

Les externalités se produisent lorsque les actions d'un agent économique affectent directement le bien-être d'un autre agent sans que cet impact ne soit reflété dans les prix du marché. En d'autres termes, les externalités représentent des coûts ou des bénéfices non internalisés dans

les décisions économiques. Une externalité peut être négative (comme la pollution) ou positive (comme la pollinisation par les abeilles).

- Les externalités négatives, qui se produisent lorsqu'une activité engendre des coûts pour des tiers sans compensation. Exemple : la pollution industrielle qui dégrade l'air ou l'eau, affectant ainsi la santé des habitants environnants sans que l'entreprise polluante ne paie pour ces dommages.

- Et les externalités positives, qui apparaissent lorsque les effets bénéfiques d'une activité profitent à des tiers sans qu'ils ne paient pour ces avantages. Exemple : la vaccination généralisée qui réduit la propagation des maladies, bénéficiant ainsi même aux personnes non vaccinées.

En effet, l'idée des externalités remonte à la fin du XIXe siècle avec l'économiste britannique Arthur Cecil Pigou, qui a théorisé sur le sujet dans son ouvrage "The Economics of Welfare" [27]. Il a introduit la notion de coûts sociaux (les externalités négatives) et a proposé l'idée que l'État pourrait intervenir, par exemple, en imposant des taxes (connues sous le nom de "taxes pigouviennes") pour corriger ces externalités.

Mais avant Pigou, des économistes comme John Stuart Mill avaient déjà observé que les actions économiques pouvaient affecter des tiers de manière inattendue. Cependant, c'est Pigou qui a véritablement formalisé ce concept et proposé des solutions pour atténuer ces effets.[9]

3.2.2 Approche néoclassique : taxation (Pigou) et optimisation des marchés

L'approche néoclassique, initiée par Arthur Cecil Pigou [27], propose de taxer les externalités négatives pour corriger les défaillances du marché. L'idée centrale est que les acteurs économiques, en cherchant leur propre profit, peuvent générer des coûts pour la société (comme la pollution), sans en supporter les conséquences. Pour internaliser ces coûts externes, Pigou suggère une taxation des activités générant des externalités négatives. Cela permet de faire correspondre les coûts privés et les coûts sociaux, incitant les entreprises à réduire leurs impacts négatifs et alignant les comportements individuels sur l'intérêt collectif. Ces taxes sont appelées taxes pigouviennes. Par exemple, une entreprise polluante paierait une taxe égale aux dommages causés à l'environnement, la poussant à adopter des technologies moins polluantes ou à réduire ses activités polluantes. Cette approche vise à optimiser le marché en corrigeant les échecs liés aux externalités, tout en maintenant la logique de marché sans intervention excessive.

Cette approche de la taxation des externalités a plusieurs avantages. En effet, elle incite les entreprises à intégrer les coûts sociaux de leurs actions, encourage l'innovation et génère des recettes fiscales pour l'État. Cependant, elle peut être difficile à appliquer, notamment en raison de la complexité à quantifier les externalités et du risque d'inégalités sociales, les taxes pouvant affecter davantage les ménages modestes. De plus, des résistances politiques et économiques peuvent freiner son adoption. Ainsi, bien que la taxation des externalités soit une solution efficace pour corriger les défaillances de marché, elle nécessite des ajustements pour être équitable et politiquement acceptable. Il est essentiel d'accompagner cette approche de mécanismes compensatoires ou de soutiens ciblés, afin de limiter les impacts négatifs sur les populations les plus vulnérables et d'assurer une mise en œuvre réussie.

3.2.3 Approche institutionnaliste : droits de propriété (Coase) et négociation

La pensée économique moderne a connu une transformation significative avec la contribution de Ronald Coase, dont le théorème des droits de propriété a introduit une nouvelle perspective sur la gestion des externalités. L'approche coasienne se distingue par sa proposition selon laquelle, sous certaines conditions, les problèmes environnementaux peuvent être résolus par des négociations privées entre parties concernées, sans recourir nécessairement à l'intervention directe de l'État.

Le *théorème de Coase*, formulé dans son article *The Problem of Social Cost* [7], stipule que si les droits de propriété sont bien définis et que les coûts de transaction sont faibles, les parties impliquées peuvent négocier des accords pour internaliser les externalités. Autrement dit, les

agents économiques peuvent parvenir à des solutions mutuellement bénéfiques pour résoudre les problèmes environnementaux, en échangeant des droits ou des compensations, sans nécessiter des interventions gouvernementales.

Coase illustre cette idée par des exemples tels que les conflits entre propriétaires terriens et pollueurs. Par exemple, si un fermier est affecté par la pollution d'une usine, les deux parties peuvent négocier un arrangement où l'usine compense le fermier pour les dommages causés, ou le fermier peut accepter un certain niveau de pollution en échange d'une compensation financière

Le théorème de Coase a influencé la conception de politiques basées sur le marché, telles que les *marchés de permis d'émission*. Dans ces systèmes, des droits d'émission sont alloués aux entreprises, qui peuvent ensuite acheter et vendre ces droits sur un marché. Cette approche utilise les mécanismes de marché pour internaliser les externalités en établissant un prix pour la pollution, favorisant ainsi une allocation efficace des ressources et des réductions de pollution où elles sont les plus rentables [38] [10] .

Les *droits de propriété bien définis* jouent un rôle clé dans ces systèmes. Ils fournissent des incitations claires pour les parties à négocier et à trouver des solutions qui minimisent les coûts totaux de la pollution. Cette approche repose sur l'idée que les marchés peuvent gérer les ressources environnementales de manière plus efficace que les interventions directes et uniformes de l'État.[33]

3.2.4 Comparaison et limites des deux théories

L'approche de Pigou repose sur une intervention de l'État pour corriger les externalités négatives, principalement à travers la taxation. L'objectif est d'inciter les acteurs économiques à intégrer les coûts sociaux de leurs actions, en ajustant leurs comportements pour mieux correspondre à l'intérêt collectif. Par exemple, une entreprise polluante paierait une taxe pour couvrir les dommages causés à l'environnement.

En revanche, l'approche de Coase [7] se base sur la négociation privée entre les parties concernées. Selon cette théorie, si les droits de propriété sont clairement définis et que les coûts de transaction sont faibles, les parties peuvent négocier directement pour trouver des solutions mutuellement avantageuses aux externalités, sans intervention de l'État. L'idée est que les acteurs impactés par l'externalité pourraient, par exemple, compenser financièrement une entreprise polluante pour réduire ses émissions.

Concernant leurs limites :

- D'une part, **l'approche de Pigou** [27] rencontre des difficultés pour évaluer précisément les externalités, ce qui complique la mise en place de taxes équitables et efficaces. De plus, ces taxes peuvent avoir un impact disproportionné sur les ménages à faible revenu, notamment lorsqu'elles concernent des biens essentiels comme l'énergie. Enfin, l'intervention de l'État peut engendrer des inefficiences bureaucratiques et des coûts administratifs élevés, rendant la gestion des externalités moins agile.

- Et d'autre part, **Le modèle coasien**, bien qu'influent dans le domaine économique, présente plusieurs limites qui remettent en question ses hypothèses et son applicabilité dans des situations réelles. Ces limites concernent notamment les coûts institutionnels, la dynamique de négociation, et la prise de décision collective.

Coûts institutionnels et complexité : Le modèle de Coase suppose que les institutions ne génèrent aucun coût, mais en réalité, toutes les institutions impliquent des coûts et interagissent entre elles. Cet oubli limite l'applicabilité du modèle pour analyser comment les institutions peuvent se compléter ou se substituer mutuellement [26]. De plus, la transition entre différentes configurations institutionnelles n'est pas gratuite ; les conditions initiales influencent fortement les résultats, ce qui indique la nécessité de prendre en compte une perspective historique dans l'analyse économique [26].

Limites de négociation : Le modèle coasien suppose que pour que les transactions se réalisent, un consentement unanime est nécessaire, ce qui peut être difficile à atteindre dans des groupes plus grands, entraînant des inefficacités à mesure que le nombre de participants augmente . En outre, l'introduction de taxes pigouviennes peut rendre les négociations coaséennes moins efficaces, compliquant ainsi la relation entre la fiscalité et l'efficacité du marché .

Défis liés aux choix politiques et sociaux : L'application des principes coasiens à des structures politiques, comme l'Union européenne, révèle des problèmes tels que des points de départ non neutres et une dérive des préférences, ce qui peut affaiblir la légitimité des choix collectifs [20].

Le modèle coasien, qui met l'accent sur le rôle des coûts de transaction et des droits de propriété dans l'obtention de résultats efficaces, se heurte à des limites importantes en raison de *l'asymétrie de l'information*. Ce phénomène complique la communication et la prise de décisions, car les parties peuvent manquer d'informations essentielles, ce qui entraîne des choix mal informés [?].

3.2.5 Critique de la taxe pigouvienne à partir de la théorie du "Leviathan"

Le débat entre le modèle léviathan et le modèle pigouvien enrichit la discussion sur le rôle de l'État dans la régulation des externalités. Le modèle *pigouvien* suppose que l'intervention de l'État est nécessaire pour corriger les défaillances de marché en imposant des taxes ou en offrant des subventions, visant à aligner les coûts privés et sociaux. En revanche, le modèle *léviathan* soulève des préoccupations sur l'efficacité et l'intégrité de l'intervention étatique.

Selon le modèle léviathan, l'État peut agir de manière inefficace, non seulement en raison de sa propre défaillance potentielle mais aussi en raison de la possibilité que les gouvernements poursuivent des intérêts propres ou des objectifs non alignés avec le bien-être général[6] . Ce modèle critique l'idée que les interventions de l'État pour corriger les externalités sont toujours bénéfiques, suggérant que les politiques publiques peuvent, dans certains cas, exacerber les problèmes qu'elles cherchent à résoudre. Le modèle argue que l'intervention de l'État peut conduire à des inefficacités administratives et à des problèmes de mise en œuvre, notamment en raison du manque de flexibilité et de la tendance à créer des réglementations excessives ou mal ciblées. Le modèle léviathan met également en évidence le risque de capture par des groupes d'intérêt qui peuvent influencer les politiques publiques en leur faveur, au détriment de l'intérêt général.

Cette critique met en lumière la complexité de la régulation environnementale, en soulignant que la simple application de taxes ou de subventions, comme le préconise le modèle pigouvien, ne garantit pas nécessairement une gestion optimale des ressources environnementales. Néanmoins, force est de constater que des preuves empiriques indiquent que l'hypothèse du Léviathan est moins cohérente avec les données observées, car les gouvernements mettent souvent en œuvre des taxes ayant de véritables objectifs environnementaux. [6]

Malgré ces critiques, les théories de Pigou ont jeté les bases d'une réflexion sur la régulation environnementale et la nécessité d'une intervention publique pour corriger les défaillances de marché. De nombreuses politiques actuelles, comme les taxes sur le carbone, les permis d'émission, ou les subventions pour les énergies renouvelables, s'inspirent directement de cette approche pigouvienne.

Son influence reste particulièrement forte dans les débats sur les instruments économiques pour la protection de l'environnement, qui reposent souvent sur une combinaison de régulation et d'incitations économiques. Le modèle pigouvien continue d'être un pilier central dans les discussions sur la manière d'intégrer les coûts environnementaux dans les décisions économiques, même si d'autres approches, comme celle de Coase, ont contesté son monopole sur la régulation des externalités.

3.3 Actualisation de cette théorie des externalités

Casey B. Mulligan [23], actualise la théorie des externalités en allant au-delà de la solution classique de la taxation pigouvienne pour examiner les mécanismes de coopération volontaire . Ce travail de C. S. Mulligan repose sur la théorie des externalités de Pigou tout en intégrant des contributions importantes de Coase et d'autres chercheurs comme Buchanan et Ostrom. Mulligan souligne que les externalités ne nécessitent pas toujours des interventions étatiques et que des institutions civiles peuvent gérer ces externalités via la coopération volontaire, modifiant ainsi la dynamique des coûts et des bénéfices sociaux.

Mulligan propose une réévaluation de la gestion des externalités, suggérant que la taxation classique recommandée par Pigou n'est pas toujours nécessaire. Il avance que des solutions peuvent émerger grâce à la coopération volontaire entre acteurs civils, ce qui permet de gérer efficacement les externalités sans intervention étatique. En se basant sur les théories de Coase, Buchanan et Ostrom, il souligne que des approches décentralisées peuvent parfois offrir de meilleurs résultats. Par exemple, dans la gestion des ressources en eau, des agriculteurs peuvent collaborer pour adopter des pratiques durables, préservant ainsi la qualité de l'eau sans nécessiter de réglementations gouvernementales. Cette dynamique démontre que la coopération entre acteurs privés peut conduire à des résultats positifs pour la société dans son ensemble.

4 LA TRAGÉDIE DES COMMUNS : confrontation entre la théorie de Hardin et celle d'Ostrom

4.1 Introduction

Garrett Hardin, soutient que l'exploitation non régulée des ressources communes, telles que les pâturages ou les océans, mène inévitablement à leur épuisement en raison du comportement égoïste des individus cherchant à maximiser leurs profits personnels [13]. Selon Hardin, la solution réside dans l'instauration de la propriété privée ou d'un contrôle centralisé pour éviter cette "tragédie". Cependant, cette vision pessimiste a été remise en question par Elinor Ostrom et elle démontre que les communautés peuvent, par la coopération et l'auto-organisation, gérer de manière durable des ressources communes sans recourir à la privatisation ou à l'intervention étatique [?]. Les approches de Hardin et Ostrom offrent ainsi des perspectives contrastées sur la gestion des biens communs, mettant en lumière les défis et les possibilités liés à la gouvernance des ressources partagées.

4.2 Biens communs et tragédie des communs

4.2.1 Concept de tragédie des communs de Hardin

Dans "The Tragedy of the Commons" [13], Garrett Hardin avance que l'épuisement des ressources communes découle d'une contradiction inhérente entre l'intérêt individuel et l'intérêt collectif. Selon lui, lorsque des ressources sont accessibles à tous sans régulation (par exemple, un pâturage partagé ou les océans), chaque utilisateur est incité à maximiser son propre bénéfice en exploitant la ressource le plus possible. Cette logique individuelle aboutit à la dégradation de la ressource, car, selon Hardin, l'intérêt personnel court-terme l'emporte systématiquement sur la préservation collective à long terme.

L'un des arguments clés de Hardin est que, contrairement aux biens privés, les biens communs sont vulnérables à la surconsommation car personne n'a de responsabilité exclusive pour leur gestion. Cette dynamique crée un phénomène où les coûts de la surexploitation sont diffusés à toute la communauté, tandis que les bénéfices sont captés par les individus. Il illustre ce point par son exemple du pâturage, mais cela s'applique également à d'autres biens communs tels que l'air, les océans ou les forêts. Hardin soutient donc qu'il existe deux solutions

possibles pour prévenir cette "tragédie" : la privatisation des ressources, qui crée des incitations individuelles à gérer les biens de manière durable, ou l'intervention étatique, qui impose une régulation centralisée afin de limiter l'accès ou l'utilisation des ressources.

En l'absence de telles mesures, il prédit l'inévitable destruction des communs, car il ne croit pas à la capacité des individus de s'auto-réguler ou de coopérer efficacement sans coercition extérieure. Ainsi, l'idée fondamentale de Hardin repose sur la conviction que le comportement humain est guidé par un rationalisme égoïste, qui, sans cadre institutionnel ou propriété privée, conduit inévitablement à la surutilisation des biens communs.

4.2.2 Théorie de Hardin sur la surexploitation des ressources communes et solutions centralisées

G.Hardin développe une théorie selon laquelle la surexploitation des ressources communes est inévitable en raison de la nature humaine et de l'absence de régulation appropriée. Il part du principe que chaque individu, agissant de manière rationnelle et égoïste, cherche à maximiser ses gains en exploitant le plus possible les ressources partagées. Cela conduit à un comportement collectif destructeur, car les bénéfices de l'exploitation sont individuels, tandis que les coûts de la dégradation sont partagés par tous.

De ce fait, il argumente que cette dynamique est structurelle et inévitable lorsque des ressources sont laissées en accès libre, sans contrôle ni limitation. Pour lui, la tragédie n'est pas le fruit de la malveillance, mais d'un mécanisme économique rationnel : chaque utilisateur sait que s'il ne tire pas le maximum de la ressource, un autre le fera à sa place. Ainsi, la concurrence pour les ressources communes conduit à leur épuisement rapide. Ce dilemme n'est pas seulement théorique, mais observable dans des phénomènes tels que la déforestation, la surpêche ou la pollution.

En effet, pour éviter ce scénario, Hardin propose deux solutions majeures :

- D'une part, concernant **la privatisation des ressources** : il avance que si on attribue des droits de propriété, chaque individu ou groupe devient responsable de la gestion de sa parcelle de ressources. L'idée est que les propriétaires ont un intérêt direct à préserver leurs ressources pour maximiser les bénéfices à long terme, ce qui réduit l'exploitation non régulée.

- Et d'autre part, **concernant l'intervention étatique centralisée** : lorsque la privatisation n'est pas possible ou efficace, Hardin suggère une intervention étatique forte. Il envisage la mise en place de régulations coercitives, telles que des quotas d'utilisation ou des restrictions d'accès imposées par un pouvoir central. L'État, selon lui, doit agir comme un gardien pour garantir que l'utilisation des ressources communes ne dépasse pas un seuil durable. Il compare cette approche à un système de lois qui s'applique à tous de manière équitable, pour compenser les failles du marché et la tendance à la surexploitation.

Ainsi, Hardin rejette l'idée que les communautés puissent s'auto-organiser de manière efficace sans autorité centrale. Il considère que l'anarchie ou la simple confiance dans la coopération volontaire conduisent à l'échec, car il ne voit pas de mécanisme capable de contrer la tendance humaine à agir dans son propre intérêt, même au détriment du bien commun.

4.2.3 Critiques du modèle d'Hardin

La théorie a fait l'objet de critiques substantielles en raison de sa simplification excessive des dynamiques de gestion des ressources, de son usage d'exemples historiques limités, et de sa négligence de la nature évolutive des systèmes de ressources. Les critiques soulignent que le modèle de Hardin ne prend pas en compte la capacité des communautés à développer des mécanismes de gouvernance efficaces, comme le démontrent les réussites historiques de gestion des ressources sans intervention étatique [4].

Simulation excessive de la gestion des ressources, Le modèle de Hardin réduit les dynamiques sociales complexes à une simple illustration de l'intérêt personnel individuel, en omet-

tant les solutions basées sur l'action communautaire [17]. Des études empiriques révèlent que des communautés ont réussi à gérer les ressources grâce à une action collective, contredisant ainsi l'idée d'une inévitabilité de l'épuisement des ressources [4].

Exemples historiques de réussite : De nombreux exemples historiques illustrent des succès en matière de gouvernance communautaire, comme dans la gestion des pêches, où des efforts coordonnés ont mené à des pratiques durables [18]. Ces cas montrent que la gestion locale peut parfois surpasser l'efficacité des interventions étatiques dans la gestion des ressources communes [4].

La théorie de la tragédie des communs ne tient pas suffisamment compte des aspects dynamiques de la gestion des ressources, où les règles et les conditions évoluent en réponse aux changements environnementaux [18]. soulignent l'importance des stratégies de gestion adaptatives qui reflètent l'évolution des contextes sociaux et écologiques, une dimension que le modèle de Hardin néglige [4].

Bien que la théorie de Hardin ait été fondamentale, il est crucial de reconnaître les complexités de la gestion des ressources qui vont au-delà de son cadre. Cela suggère la nécessité d'approches plus nuancées, intégrant la gouvernance communautaire et des stratégies adaptatives.

4.2.4 La réponse d'Ostrom à partir de la gestion collective et les modèles de gouvernance locale

Dans "Governing the Commons" (1990), E.Ostrom s'oppose à la vision simpliste de G.Hardin sur la tragédie des communs en montrant que la gestion collective des ressources peut être efficace sans recourir à la privatisation ou à une régulation étatique centralisée. Contrairement à Hardin, Ostrom démontre que les communautés locales peuvent développer des modèles de gouvernance décentralisés, fondés sur la coopération et l'auto-organisation, pour gérer durablement des ressources partagées.

L'un des arguments centraux d'Ostrom est que les utilisateurs des ressources communes ne sont pas nécessairement motivés par un égoïsme destructeur. Au contraire, dans des contextes spécifiques, ces utilisateurs sont capables de créer des règles locales adaptées qui équilibrent les besoins individuels et la préservation à long terme de la ressource. Ces règles émergent de la participation collective et sont souvent plus efficaces que des solutions imposées de l'extérieur, car elles sont basées sur une connaissance fine des conditions locales.

Par ailleurs, Ostrom [?]critique également la position de Hardin qui postule l'inefficacité des communautés à s'auto-réguler. Elle démontre que, dans de nombreux cas, les régulations centralisées ou la privatisation échouent à gérer durablement les ressources communes, car elles ignorent les dynamiques sociales et environnementales spécifiques à chaque contexte. Elle propose donc un modèle de gouvernance polycentrique, où les utilisateurs sont impliqués directement dans la prise de décision, l'élaboration des règles et le contrôle de leur application. Plus explicitement, l'auto-gouvernance avancé par Ostrom fonctionne lorsque certaines conditions sont réunies, telles que la clarté des frontières de la ressource, la capacité des utilisateurs à modifier les règles localement, et l'existence de mécanismes de surveillance et de sanctions au sein de la communauté.

En résumé, l'auteur offre une vision optimiste et pragmatique où les ressources communes peuvent être gérées efficacement par des institutions locales et flexibles, contredisant ainsi l'idée que seule l'intervention extérieure peut empêcher la tragédie des communs.

4.3 Discussion sur les contextes d'application et facteurs de réussite

Dans le domaine de la gestion des ressources communes, la synthèse des travaux de G. Hardin et d'E. Ostrom offre un cadre théorique riche pour comprendre les contextes d'application et les facteurs de réussite dans la gestion durable des ressources. Prenons le cas de la gestion des

pêcheries en Norvège, un exemple concret qui illustre bien les principes élaborés par ces deux penseurs.

En effet, Hardin dans son ouvrage de 1968, évoque la "tragédie des communs", où des ressources partagées sont surutilisées et menacées d'épuisement à cause de l'intérêt individuel des utilisateurs. Cette théorie reste pertinente dans de nombreux contextes, notamment dans la pêche où les stocks de poissons peuvent être facilement surexploités si chaque pêcheur agit uniquement selon son propre intérêt. En revanche, Ostrom, par ses recherches, a démontré que des communautés pouvaient effectivement gérer ces ressources communes de manière durable, à condition de mettre en place des règles claires et d'assurer une surveillance collective.

En se tournant vers l'étude récente sur les pêcheries communautaires côtières à Kiribati et à Vanuatu fait par B.Campbell et al., on observe comment les principes d'Ostrom peuvent être appliqués dans un contexte concret. Les communautés locales, qui comprennent intimement leur environnement, sont en mesure de développer des stratégies de gestion qui répondent à leurs besoins spécifiques et à ceux de leur écosystème [5]. Cette recherche met en avant la diversité des pratiques de pêche et la flexibilité des règles établies par ces communautés, démontrant ainsi que la résilience des ressources est souvent le fruit d'une gestion adaptative et participative.

Les facteurs de réussite identifiés dans ce contexte incluent l'implication active des membres de la communauté dans la prise de décision, la reconnaissance des droits d'accès, et l'importance de l'échange d'informations pour ajuster les pratiques en fonction des variations des ressources disponibles. Ce cas pratique illustre que, contrairement à la vision fataliste de Hardin, la coopération au sein des communautés peut mener à une gestion durable des ressources, renforçant l'idée que des solutions locales, fondées sur la connaissance et l'expérience des utilisateurs, sont souvent plus efficaces que les régulations imposées de l'extérieur.

Ainsi, la juxtaposition des idées de Hardin et Ostrom, enrichie par des études de cas comme celle de Campbell et al., souligne la complexité des systèmes de gestion des ressources communes et l'importance d'une approche intégrée, qui valorise à la fois les efforts individuels et la solidarité communautaire.

5 APPLICATION DE L'ECONOMIE COMPORTEMENTALE SUR L'ENVIRONNEMENT

5.1 Introduction

Les travaux de Daniel Kahneman et Amos Tversky[16] sur la "Prospect Theory" et ceux de Richard Thaler et Cass Sunstein [39] dans "Nudge" ont transformé notre compréhension des décisions humaines, en montrant que celles-ci sont souvent influencées par des biais cognitifs plutôt que par une rationalité pure. La Prospect Theory révèle que les individus accordent plus de poids aux pertes qu'aux gains dans leurs choix, ce qui les conduit à éviter le risque même lorsque des gains sont possibles (aversion aux pertes) . De leur côté, Thaler et Sunstein, avec Nudge, démontrent comment de petites interventions dans l'environnement décisionnel peuvent encourager des choix plus judicieux sans limiter la liberté individuelle, en s'appuyant sur des biais cognitifs comme l'inertie. Ces théories montrent ensemble que les choix humains sont influencés autant par des facteurs psychologiques que par la manière dont les options sont présentées [39].

5.2 Fondements de l'économie néoclassique et comportementale

5.2.1 Economie néoclassique

L'économie néoclassique, en s'appuyant sur des principes de rationalité et d'efficacité des marchés, cherche à expliquer le comportement humain à travers des hypothèses clés. L'idée que les agents économiques sont rationnels est l'un de ses fondements les plus importants, mais aussi

l'un des plus contestés. Selon cette approche, les individus maximisent leur utilité, et les entreprises leur profit, en faisant des choix optimaux basés sur des informations complètes. Cette vision mathématique permet de modéliser les comportements économiques, mais elle repose sur une simplification extrême de la réalité. Les critiques soutiennent que cette hypothèse néglige l'incertitude, les biais cognitifs et les émotions, ce qui rend l'application de cette théorie souvent limitée face à des situations complexes ou risquées.[2]

Ensuite, l'efficacité des marchés, qui repose sur la loi de l'offre et de la demande, constitue un autre pilier néoclassique. Les défenseurs de cette théorie argumentent que, dans un marché libre et concurrentiel, les ressources sont allouées de manière optimale et les déséquilibres se corrigent automatiquement via les prix. Cependant, cette vision idéalisée ignore les défaillances du marché, comme les externalités ou les monopoles, qui perturbent cet équilibre "spontané". En réalité, les marchés ne sont pas toujours efficaces, et des interventions extérieures, telles que des réglementations ou des politiques publiques, sont souvent nécessaires pour corriger ces failles.

Par ailleurs, un autre principe crucial est la stabilité des préférences des individus et leur capacité à prendre des décisions cohérentes à travers le temps. Cette idée soutient que les individus ont une compréhension stable de leurs propres préférences et sont capables de les traduire en décisions rationnelles. Cependant, les comportements réels sont souvent plus chaotiques et influencés par des facteurs externes, ce qui remet en cause cette stabilité supposée.

En somme, les fondements de l'économie néoclassique, bien qu'influents et largement utilisés pour expliquer les mécanismes de marché, sont fondés sur des hypothèses idéalisées qui ne tiennent pas toujours compte de la complexité et de l'imprévisibilité des comportements humains. C'est pourquoi cette théorie, tout en fournissant une base solide pour la modélisation économique, doit être complétée par d'autres approches pour saisir la réalité économique dans toute sa profondeur.

5.2.2 Economie comportementale

L'économie comportementale, fondée sur les travaux de Kahneman et Tversky [16] ainsi que de Thaler et Sunstein [39], repose sur l'idée que les décisions économiques ne sont pas uniquement le résultat d'une rationalité parfaite, mais sont également influencées par des facteurs psychologiques et contextuels.

D'une part, la Prospect Theory souligne que les individus prennent des décisions en fonction des gains et des pertes relatifs, plutôt qu'en fonction d'une évaluation objective. Cela révèle que les comportements économiques sont souvent irrationnels, car les gens sont plus motivés par la peur de perdre que par l'envie de gagner. Ce constat remet en question les modèles économiques classiques qui supposent que les agents agissent de manière logique pour maximiser leur utilité.

Et, d'autre part, le concept de nudge introduit par Thaler et Sunstein démontre que les choix peuvent être guidés par des modifications simples dans l'environnement de décision, sans restreindre la liberté individuelle. Cette approche met en lumière le pouvoir des "coup de pouce" pour améliorer le bien-être collectif, soulignant l'importance de l'architecture du choix dans la formation des comportements.

Ainsi, ensemble ces idées fondent l'économie comportementale en soulignant que les décisions économiques sont souvent le produit de biais cognitifs, d'influences sociales et de contextes environnementaux, ce qui offre une perspective plus réaliste et nuancée sur le comportement humain dans les marchés. Cette approche permet d'élaborer des politiques publiques plus efficaces, en tenant compte des véritables motivations et comportements des individus.

5.3 L'économie comportementale dans le contexte de l'économie environnementale

L'économie comportementale met en lumière comment les biais cognitifs influencent de manière significative nos décisions environnementales, souvent avec des conséquences sous-optimales. Pour élaborer des politiques environnementales efficaces, il est crucial de comprendre ces biais.

5.3.1 Biais de Disponibilité

Ce biais conduit les individus à surestimer les risques immédiats et marquants, souvent en raison d'expériences récentes, tout en sous-estimant les menaces à long terme telles que le changement climatique. [41]

Par exemple, après avoir vécu une tempête violente, les personnes peuvent se concentrer sur les dégâts immédiats et l'urgence de la situation, tout en négligeant la nécessité d'agir contre le réchauffement climatique, qui est un problème moins visible mais tout aussi crucial. Cette distorsion dans la perception peut entraîner une réponse politique et publique inégale face aux crises environnementales.

5.3.2 Biais du Statu Quo

Les individus ont une tendance naturelle à préférer maintenir les conditions existantes, même lorsque des alternatives plus durables sont disponibles. [36]

Par exemple, une personne peut continuer à utiliser une vieille voiture à essence malgré l'existence d'incitations pour acheter un véhicule électrique, simplement parce qu'elle est attachée à sa voiture actuelle et réticente au changement. Ce biais peut freiner l'adoption de pratiques écologiques et les innovations nécessaires pour améliorer la durabilité environnementale.

5.3.3 Effet de Dotation

Ce biais amène les individus à accorder une valeur excessive aux ressources qu'ils possèdent déjà, ce qui peut compliquer la mise en œuvre de politiques efficaces de gestion des ressources. [31]

Par exemple, un agriculteur possédant des terres peut être réticent à adopter des méthodes de culture plus durables, même si ces méthodes sont bénéfiques pour l'environnement à long terme, simplement parce qu'il est attaché à ses pratiques actuelles et valorise son domaine tel qu'il est. Cette réticence peut mener à une allocation inefficace des ressources naturelles.

5.3.4 Biais d'Optimisme :

Les gens ont souvent tendance à croire qu'ils sont moins susceptibles d'être touchés par des risques que les autres, ce qui réduit leur motivation à adopter des comportements proactifs pour l'environnement. [42]

Par exemple, un résident d'une région côtière peut sous-estimer le risque d'une montée des eaux et ne pas prendre de mesures pour renforcer la protection contre les inondations, pensant que cela ne l'affectera pas personnellement. Cette croyance peut diminuer les efforts collectifs pour prévenir les impacts environnementaux.

5.3.5 Concept de nudging

[39] Consiste à structurer les choix de manière à influencer les décisions sans interdire d'options ni modifier les incitations économiques. Les nudges peuvent inclure des ajustements subtils dans la présentation des choix ou des options par défaut, comme l'inscription automatique à des programmes de réduction des déchets, mais ils peuvent parfois échouer à aborder les causes profondes des comportements non durables [39]. Les incitations financières, peuvent encourager les comportements pro-environnementaux en offrant des compensations financières ou des bénéfices tangibles. Cependant, ces effets peuvent être temporaires et ne pas engendrer de changements de comportement durables si les récompenses sont supprimées. Par ailleurs, [?] l'importance de la qualité de l'information dans la prise de décision est essentielle. Les campagnes de sensibilisation peuvent parfois échouer à surmonter les biais cognitifs ou à atteindre des publics cibles spécifiques, surtout si les informations ne sont pas perçues comme pertinentes ou urgentes [40].

5.3.6 Limites

Malgré ses contributions significatives, l'économie comportementale présente des limites notables. Les biais cognitifs et les comportements individuels sont souvent complexes et contextuels, ce qui peut rendre difficile la généralisation des résultats ou l'application des stratégies dans divers contextes . De plus, les individus peuvent ajuster leurs comportements en réponse aux nudges ou aux incitations, ce qui peut réduire leur efficacité au fil du temps. Les changements comportementaux peuvent être superficiels ou temporaires si les structures de choix ou les incitations ne sont pas soutenues par des réformes institutionnelles ou des politiques durables.

L'intégration des perspectives comportementales dans les politiques environnementales peut enrichir les approches existantes, mais elle doit être accompagnée d'une prise en compte de ses limitations. En tenant compte des théories comportementales, les politiques peuvent mieux aligner les choix individuels avec les objectifs environnementaux. Toutefois, il est essentiel de combiner ces approches avec des réformes structurelles pour garantir des changements durables [39]. Les insights comportementaux offrent des outils précieux, mais leur succès dépend souvent de leur application contextuelle et de leur intégration dans des stratégies plus globales . Pour être véritablement efficaces, les nudges et les incitations doivent être continuellement évalués et ajustés en fonction des réponses des individus et des évolutions des contextes environnementaux et sociaux.

6 INJUSTICE ENVIRONNEMENTALE ENTRE LE NORD ET LE SUD

6.1 Introduction

L'injustice environnementale, en particulier entre le Nord et le Sud, soulève des questions cruciales sur les disparités dans l'accès aux ressources, les impacts des politiques environnementales et les inégalités sociales. Selon D. Schlosberg (2007), l'environnement n'est pas seulement un espace physique, mais un terrain d'affrontement des droits humains, où les populations marginalisées subissent souvent les conséquences les plus sévères des dégradations écologiques [32]. Parallèlement, J.T. Roberts et B.C. Parks [29] soulignent comment les pays du Sud, malgré leur contribution limitée aux émissions de gaz à effet de serre, portent un fardeau disproportionné face aux effets du changement climatique. Cette dynamique illustre un système mondial où les injustices environnementales sont profondément ancrées, exacerbant les vulnérabilités des communautés déjà défavorisées. Ainsi, il devient impératif d'explorer comment les rapports de force historiques et économiques façonnent les luttes contemporaines pour l'équité environnementale entre ces deux mondes.

6.2 Définition et contexte de l'injustice environnemental

L'injustice environnementale se réfère à la distribution inégale des impacts environnementaux, où certaines populations, souvent marginalisées ou défavorisées, subissent de manière disproportionnée les effets négatifs des dégradations écologiques, des politiques et des décisions liées à l'environnement. Comme l'affirme D. Schlosberg [32] dans "Defining Environmental Justice", cette notion implique à la fois une dimension sociale et politique, soulignant que les injustices environnementales sont intrinsèquement liées aux inégalités sociales, économiques et raciales. Ces injustices se manifestent par un accès inégal aux ressources naturelles, une exposition accrue à la pollution et des effets néfastes sur la santé.

En effet, L'injustice environnementale se manifeste de manière aiguë entre le Nord et le Sud, révélant des rapports de force historiques qui exacerbent les inégalités. Les pays du Sud, malgré leur faible contribution aux émissions mondiales de gaz à effet de serre, subissent les pires conséquences des crises environnementales, comme le changement climatique et la pollution. Selon Roberts et Parks [29] dans "A Climate of Injustice", ces pays sont souvent les premiers touchés par les catastrophes naturelles, perturbant leurs économies fragiles et aggravant les conditions de vie des populations vulnérables.

Et cette dynamique illustre une externalisation des coûts environnementaux, où les pays du Nord, historiquement responsables de la majorité des émissions, se déchargent des conséquences de leur développement sur les nations en développement. Les communautés marginalisées dans le Sud, souvent composées de minorités ou de populations rurales, sont particulièrement exposées, leurs droits à la terre et à un environnement sain étant négligés. Ainsi, l'injustice environnementale est intrinsèquement liée à un système global de pouvoir qui nécessite une réévaluation des relations internationales et un engagement à promouvoir l'équité et la justice pour tous.

6.3 Causes de cette injustice environnementale

6.3.1 Causes Historiques

Les injustices environnementales entre le Nord et le Sud trouvent leur origine dans l'histoire coloniale, où les pays du Nord ont systématiquement exploité les ressources des pays du Sud pour alimenter leur propre développement. Comme le souligne Roberts et Parks [29], cette exploitation a établi des structures de pouvoir qui persistent, créant un héritage de désavantage pour les pays du Sud, qui continuent de subir les conséquences des décisions prises par des nations historiquement privilégiées, non seulement en termes de pauvreté économique, mais aussi

de vulnérabilité accrue face aux crises environnementales mondiales, comme le changement climatique. Les émissions historiques des pays industrialisés du Nord sont largement responsables de l'élévation des niveaux de gaz à effet de serre, tandis que les pays du Sud, qui contribuent le moins à ces émissions, en subissent de manière disproportionnée les impacts, notamment à travers des phénomènes climatiques extrêmes, la dégradation des terres et la perte de biodiversité.

6.3.2 Causes Structurelles

Les inégalités structurelles aggravent l'injustice environnementale. Les pays du Sud, souvent coincés dans des cycles de dépendance économique, peinent à mettre en œuvre des politiques environnementales efficaces. Schlosberg [32] met en avant que les institutions locales et internationales favorisent fréquemment les intérêts des pays du Nord, renforçant ainsi les inégalités. Ces institutions, qu'il s'agisse des organisations économiques internationales ou des forums de négociation climatique, sont souvent dominées par les grandes puissances du Nord, ce qui influe sur la direction et la distribution de l'aide climatique et des investissements verts. Cette dynamique limite non seulement l'accès des pays du Sud aux ressources nécessaires pour faire face aux crises environnementales, mais elle renforce également leur vulnérabilité face aux impacts du changement climatique, en les empêchant de développer des stratégies d'adaptation et de résilience efficaces. En conséquence, les pays du Sud se retrouvent piégés dans un cercle vicieux où les inégalités économiques et environnementales se perpétuent et s'aggravent.

6.3.3 Causes Environnementales

Enfin, les disparités dans les conditions environnementales contribuent à l'injustice. Les pays du Sud sont souvent plus exposés aux effets du changement climatique, malgré leur faible contribution aux émissions de gaz à effet de serre. Ils subissent de plein fouet les catastrophes naturelles telles que les cyclones, les sécheresses ou les inondations, dont l'intensité est exacerbée par le réchauffement climatique. Ces événements extrêmes, couplés à des politiques environnementales inadaptées imposées ou influencées par le Nord, affectent de manière disproportionnée les pays du Sud, qui manquent des moyens nécessaires pour s'y préparer ou s'en relever. Roberts et Parks [29] soulignent que cette vulnérabilité est aggravée par un manque criant de ressources financières et techniques pour renforcer la résilience des populations locales face à ces crises. Cette situation crée un cycle d'injustice environnementale où les pays du Sud, déjà fragilisés par les inégalités économiques et politiques, continuent de subir de manière disproportionnée les impacts du changement climatique, renforçant ainsi la fracture entre les nations du Nord et du Sud.

6.4 Conséquences de cette injustice environnementale

6.4.1 Conséquences Sanitaires

Les inégalités environnementales entraînent des impacts sanitaires graves, notamment dans les pays du Sud. L'exposition accrue à la pollution, aux toxines et aux catastrophes naturelles contribue à des problèmes de santé tels que les maladies respiratoires, les infections et les maladies liées à l'eau. [32] souligne que ces impacts sont souvent exacerbés par un accès limité aux soins de santé, laissant les populations les plus vulnérables sans protection adéquate. Ces communautés, déjà marginalisées sur le plan économique, sont souvent les plus exposées à des environnements dégradés et à des infrastructures de santé insuffisantes, amplifiant ainsi les effets néfastes sur leur bien-être. De plus, le manque de systèmes de surveillance environnementale et sanitaire dans ces régions empêche une réponse rapide et efficace aux crises, ce qui aggrave les conséquences à long terme sur la santé publique. Ces inégalités se perpétuent dans un cercle vicieux où la dégradation de l'environnement conduit à une détérioration de la santé, rendant encore plus difficile pour ces populations de s'adapter et de se remettre des crises futures.

6.4.2 Conséquences Économiques

L'injustice environnementale a des répercussions économiques majeures. Les pays du Sud, souvent dépendants de l'agriculture et des ressources naturelles, voient leur économie fragilisée par les effets du changement climatique et la dégradation des terres. Roberts et Parks [29] notent que les catastrophes naturelles peuvent dévaster des économies déjà fragiles, aggravant la pauvreté et limitant les opportunités de développement. Les coûts associés à la reconstruction et à l'adaptation aux impacts environnementaux pèsent lourdement sur ces nations. En plus de détruire des infrastructures critiques, les catastrophes naturelles réduisent la productivité agricole, perturbent les chaînes d'approvisionnement et augmentent les coûts de la vie. Les petits producteurs, qui dépendent des récoltes pour leur subsistance, sont souvent les plus durement touchés, perdant non seulement leurs moyens de survie immédiats mais aussi leur accès à des marchés déjà précaires. Cela crée une spirale où l'instabilité économique se conjugue aux pressions environnementales, rendant les efforts de développement encore plus difficiles à réaliser. Les investissements étrangers et l'aide internationale, bien que cruciaux, ne parviennent souvent pas à compenser les pertes subies, exacerbant la dépendance économique des pays du Sud vis-à-vis du Nord.

6.4.3 Conséquences Sociales

Socialement, l'injustice environnementale exacerbe les inégalités existantes. Les communautés marginalisées, souvent les plus touchées par les dégradations environnementales, se retrouvent dans des situations de précarité accrue. Les tensions sociales peuvent s'intensifier en raison de la compétition pour des ressources rares, comme l'eau et les terres arables. Schlosberg [32] fait remarquer que ces tensions peuvent conduire à des conflits et à des migrations forcées, exacerbant les crises humanitaires. En outre, ces mouvements de population, souvent provoqués par des conditions climatiques extrêmes ou la dégradation des écosystèmes, peuvent déstabiliser encore davantage les régions d'accueil, entraînant des tensions socio-économiques et une pression supplémentaire sur les infrastructures locales. Ce cycle de vulnérabilité socio-environnementale renforce les disparités entre les communautés et les pays, rendant la justice sociale et climatique encore plus difficile à atteindre.

6.4.4 Conséquences Culturelles

Sur le plan culturel, les impacts environnementaux peuvent détruire les modes de vie traditionnels et les pratiques culturelles. Les populations autochtones et rurales, qui dépendent de l'environnement pour leur identité et leur subsistance, voient souvent leurs terres et ressources menacées. Roberts et Parks [29] soulignent que la perte de la biodiversité et l'altération des écosystèmes affectent non seulement les ressources alimentaires, mais également les valeurs culturelles et spirituelles liées à la terre. Les rituels, les croyances, ainsi que les pratiques agricoles et de gestion des ressources, souvent transmis de génération en génération, sont perturbés par ces transformations environnementales. Cette érosion culturelle contribue à une désintégration sociale progressive, où la rupture avec les traditions et la perte de la relation avec la nature entraînent un sentiment de déracinement et d'insécurité. Les communautés affectées, en particulier les autochtones, se retrouvent confrontées à la marginalisation, à la fois sur le plan économique et identitaire, alors que leurs moyens de subsistance et leurs héritages culturels disparaissent sous les pressions environnementales globales.

6.5 Solutions à cette injustice environnementale

Les travaux de D. Schlosberg et de J.T. Roberts et B.C. Parks[29] mettent en lumière les injustices environnementales qui existent entre le Nord et le Sud, en soulignant que ces disparités

ont des implications profondes sur la santé, l'économie, la société et la culture. Et pour chaque dimension les implications de ces disparités se caractérisent de la manière suivante :

6.5.1 Santé

La santé des populations est intimement liée à leur environnement. Dans le Nord, les systèmes de santé plus robustes permettent de mieux gérer les crises sanitaires, mais les problèmes de pollution et de dérèglement climatique affectent également la qualité de vie et la santé mentale. En revanche, dans le Sud, les populations souffrent d'une exposition accrue à des conditions environnementales néfastes, comme la pollution de l'eau et de l'air, sans accès adéquat aux soins. Cette disparité entraîne une charge de maladies disproportionnée pour les populations du Sud, aggravée par des infrastructures de santé souvent inadéquates. Cette situation est exacerbée par des infrastructures de santé insuffisantes, qui ne permettent pas de traiter efficacement les maladies liées à l'environnement. La disparité entre le Nord et le Sud entraîne ainsi une charge de maladies disproportionnée pour les populations du Sud, avec des taux plus élevés de maladies respiratoires, diarrhéiques, et vectorielles comme le paludisme, aggravées par le changement climatique. En l'absence de moyens pour répondre à ces crises sanitaires et environnementales, ces populations sont prises dans un cycle de pauvreté et de dégradation de la santé, perpétuant les inégalités globales.

6.5.2 Économie

L'économie mondiale est structurée de manière à favoriser les pays du Nord, qui exploitent souvent les ressources naturelles du Sud sans en assumer les conséquences. Les multinationales profitent de la faiblesse des réglementations environnementales dans les pays en développement, ce qui crée un modèle d'extraction non durable. Dans le Sud, les économies dépendent souvent de l'exportation de matières premières, ce qui les rend vulnérables aux fluctuations des marchés globaux. Ainsi, cette dynamique emmène à perpétuer la pauvreté et à entraver le développement durable, renforçant par la suite les inégalités économiques entre les régions. Les pays du Sud sont souvent pris dans un cycle de dépendance où les profits générés par l'exploitation de leurs ressources ne bénéficient pas aux populations locales, mais plutôt aux multinationales et aux investisseurs étrangers, exacerbant les disparités économiques et sociales. Par conséquent, pour rompre ce cycle, il est essentiel d'adopter des politiques économiques qui favorisent la durabilité et l'autonomisation des communautés locales, tout en tenant compte des impacts environnementaux et sociaux des activités économiques.

6.5.3 Sociale

Les injustices environnementales exacerbent les tensions sociales dans les deux régions. D'une part, dans le Nord, bien que des mouvements de justice environnementale émergent, ils peuvent parfois ignorer les voix des populations du Sud, perpétuant des dynamiques de néocolonialisme. Et d'autre part, dans le Sud, les communautés locales se battent pour leurs droits face à des projets de développement qui menacent leurs terres et leur mode de vie. Pourtant, ces luttes sont souvent réprimées, mettant en lumière la nécessité de donner une voix aux populations marginalisées et de reconnaître leur rôle dans la prise de décision. Il est crucial de promouvoir des dialogues inclusifs qui intègrent les perspectives des communautés affectées, afin d'assurer que leurs besoins et leurs savoirs traditionnels soient pris en compte dans les politiques environnementales. L'absence de cette reconnaissance peut entraîner non seulement une résistance accrue, mais également des conflits ouverts, aggravant les tensions sociales et rendant plus difficile la recherche de solutions durables. En fin de compte, pour construire un avenir plus juste et équitable, il est essentiel d'aborder les injustices environnementales de manière holistique, en

engageant toutes les parties prenantes dans le processus de prise de décision et en adoptant des approches qui valorisent la justice sociale et environnementale.

6.5.4 Culturelle

Les dimensions culturelles des injustices environnementales se manifestent également des deux côtés. Dans le Nord, la conscience environnementale est souvent influencée par des valeurs de durabilité, mais peut être déconnectée des réalités vécues dans le Sud. Cela peut conduire à des initiatives qui, bien que bien intentionnées, ne prennent pas en compte les spécificités culturelles des populations du Sud. Dans le Sud, la perte de terres et de ressources naturelles menace non seulement l'économie, mais aussi les traditions et l'identité culturelle des communautés. De ce fait, la résistance des populations locales souligne l'importance de préserver non seulement les écosystèmes, mais aussi les savoirs et pratiques culturels qui y sont liés. Cette préservation est cruciale pour le maintien de l'identité culturelle et la résilience des communautés face aux défis environnementaux. Ainsi, il est impératif que les initiatives de conservation et de développement intègrent les perspectives et les valeurs des populations locales, afin de garantir une approche véritablement inclusive et respectueuse de la diversité culturelle.

En guise de conclusion à tout cela, on peut alors dire des injustices environnementales entre le Nord et le Sud qu'ils se manifestent de manière interconnectée à travers des dimensions de santé, d'économie, de société et de culture. Et l'approche des travaux de Schlosberg [32] et de Roberts et Parks [29] appelle à une compréhension globale de ces enjeux, incitant à une solidarité internationale qui intègre les voix et les besoins des populations du Sud dans les décisions mondiales. Ainsi, pour bâtir un avenir durable et équitable, il est essentiel de reconnaître et d'aborder ces injustices de manière systémique, en cherchant des solutions inclusives qui profitent à toutes les parties prenantes.

6.6 Solutions face à cette injustice environnementale

L'injustice environnementale est un défi majeur qui exacerbe les inégalités entre le Nord et le Sud, affectant la santé, l'économie et la qualité de vie des populations les plus vulnérables. Et pour répondre à ces enjeux complexes, il est crucial de mettre en place des solutions globales et coordonnées à différents niveaux. Cela implique une collaboration internationale, des politiques nationales équitables et des initiatives communautaires qui renforcent l'autonomie et la résilience des populations. Voici les principales approches à envisager.

6.6.1 Solutions internationales

La coopération internationale est cruciale pour établir des accords climatiques justes et garantir que les pays du Sud reçoivent les technologies et financements nécessaires. En respectant leurs engagements financiers et en facilitant le transfert de technologies vertes, les pays développés peuvent jouer un rôle déterminant dans la lutte contre les inégalités environnementales.

6.6.2 Solutions politiques

Les gouvernements doivent impérativement adopter des politiques qui intègrent la justice sociale et environnementale. Cela inclut la mise en place de réglementations strictes pour les multinationales, ainsi que l'encouragement de la participation active des communautés locales dans les décisions qui les affectent. Protéger les droits fonciers des populations vulnérables est également essentiel pour assurer une prise de décision équitable.

6.6.3 Solutions communautaires

Les initiatives locales sont fondamentales pour permettre aux communautés de prendre en main leur développement durable. L'éducation et la sensibilisation sont indispensables pour mobiliser les citoyens autour de la justice environnementale. De plus, la création de réseaux de solidarité entre le Nord et le Sud peut renforcer les capacités locales et favoriser des alliances stratégiques pour lutter contre les injustices environnementales.

En guise de conclusion à tout ça, il est impérative de comprendre que pour s'attaquer efficacement à l'injustice environnementale, une approche intégrée, combinant solutions internationales, politiques et communautaires, est essentielle. Et ce n'est qu'avec un engagement collectif et des actions coordonnées que nous pourrons bâtir un avenir plus juste et durable pour tous.

6.7 Discussion sur les réussites et les échecs de ces solutions proposées

Les injustices environnementales entre le Nord et le Sud, comme le soulignent D. Schlosberg [32] et J.T. Roberts et B.C. Parks [29], continuent d'exposer des défis majeurs, que l'on retrouve également dans l'étude fait par Kate Bernard et al. Cette étude met en lumière les dynamiques de pouvoir qui influencent les inégalités, tout comme les solutions aux injustices environnementales [3].

En effet, les accords internationaux, tels que l'Accord de Paris, illustrent des réussites notables en matière de coopération mondiale, permettant aux pays développés de soutenir le développement durable dans le Sud par le biais de financements et de technologies. De plus, la mobilisation communautaire a conduit à des initiatives locales efficaces, renforçant la résilience et permettant aux populations de revendiquer leurs droits. Cependant, des inégalités persistantes demeurent malgré ces efforts car les financements restent souvent insuffisants pour répondre aux véritables besoins des pays en développement, ce qui compromet leur capacité d'adaptation. Ainsi, les politiques de protection des droits sont fréquemment mal appliquées, et les dynamiques de pouvoir soulignées par Bernard et al. continuent de limiter la voix des populations marginalisées, entraînant des violations des droits fonciers.

En outre, l'accès inégal aux technologies vertes exacerbe les inégalités, rendant les solutions durables inaccessibles pour de nombreuses communautés rurales. Ainsi, malgré des avancées significatives, les échecs des politiques et des pratiques actuelles soulignent la nécessité d'une approche intégrée qui donne une voix réelle aux communautés marginalisées et garantit un engagement sincère des pays développés pour bâtir un avenir plus équitable et durable.

7 TRANSITION VERS UNE ECONOMIE DURABLE

7.1 Introduction

La transition durable exige un changement profond du modèle économique actuel, et des voix comme Herman Daly et la Banque mondiale apportent des perspectives cruciales. H. Daly, critique l'idée de croissance infinie, incompatible avec les limites écologiques de la planète. Il plaide pour une "économie stationnaire" où l'accent est mis sur le bien-être humain plutôt que sur l'accumulation matérielle, affirmant que la poursuite de la croissance menace les écosystèmes vitaux. Daly propose de redéfinir le progrès en termes de durabilité plutôt que de simple augmentation du PIB, arguant que la stabilité écologique est essentielle pour assurer la prospérité à long terme [8]. Et de son côté, le rapport de la Banque mondiale sur la croissance verte insiste sur l'importance de concilier développement économique et protection de l'environnement. Contrairement à Daly, la Banque mondiale voit dans l'innovation technologique et les mécanismes de marché des leviers pour une croissance plus durable. Elle prône une "croissance verte"

qui encourage l'efficacité des ressources et réduit les externalités négatives, tout en maintenant la dynamique de développement économique.

7.2 Définition de la croissance verte et de la post-croissance

7.2.1 Croissance verte

La croissance verte repose sur l'idée que le développement économique peut se poursuivre tout en réduisant les impacts environnementaux. Ce concept, issu notamment des travaux de la Banque mondiale, se distingue de l'approche traditionnelle en intégrant les limites écologiques et en cherchant à découpler la croissance de la dégradation environnementale. Contrairement aux critiques radicales de la croissance, la croissance verte mise sur l'innovation technologique et les mécanismes de marché pour concilier expansion économique et préservation des ressources.

Cependant, cette approche soulève plusieurs questions critiques. D'abord, la croissance verte présuppose que les avancées technologiques permettront de réduire les émissions de carbone et de minimiser l'exploitation des ressources naturelles, tout en soutenant la croissance du PIB. Or, cette hypothèse peut s'avérer optimiste, car il n'est pas certain que les gains d'efficacité ou la transition vers des technologies plus propres compenseront les impacts environnementaux cumulés. De plus, les limites planétaires imposent des contraintes physiques qui ne peuvent être contournées uniquement par l'innovation.

Ensuite, l'idée même de découplage entre croissance et dégradation écologique reste contestée. Si la croissance verte vise à maintenir une dynamique économique tout en respectant l'environnement, elle pourrait simplement repousser la question des limites sans y apporter de solution durable. On peut donc se demander si l'objectif ne devrait pas être non seulement de rendre la croissance "plus verte", mais de repenser la notion même de croissance, comme le suggèrent des économistes plus critiques de ce modèle.

7.2.2 Post-croissance

La post-croissance est une approche qui remet en question le paradigme de la croissance économique illimitée, soutenant que le véritable progrès ne devrait pas se mesurer par l'augmentation du PIB, mais par des indicateurs de bien-être social et de durabilité écologique. Cette perspective, souvent défendue par des penseurs comme Herman Daly, postule que la quête incessante de croissance entraîne une surexploitation des ressources et des déséquilibres sociaux, exacerbant ainsi les crises environnementales et économiques.

Dans cette optique, la post-croissance appelle à redéfinir nos objectifs économiques en faveur de modèles qui favorisent la qualité de vie plutôt que la quantité. Cela implique de réorienter les politiques publiques vers des investissements dans les infrastructures durables, l'éducation, et la santé, tout en encourageant des modes de vie moins matérialistes. En se concentrant sur des valeurs telles que la coopération, la justice sociale et la résilience des communautés, cette approche vise à créer des sociétés plus équitables et moins dépendantes de la croissance économique pour leur prospérité.

Par ailleurs, la post-croissance reconnaît les limites planétaires et insiste sur la nécessité de respecter ces frontières pour assurer un avenir viable. Elle soutient que les sociétés doivent apprendre à vivre avec moins, en favorisant la durabilité et la solidarité plutôt qu'une expansion économique incessante. En ce sens, elle offre une alternative pragmatique face aux défis globaux, encourageant une transition vers des économies plus circulaires et régénératives qui préservent l'intégrité des écosystèmes tout en améliorant le bien-être humain.

7.3 Perspective néoclassique sur la croissance verte et les innovations technologiques

La perspective néoclassique sur la croissance verte soutient que l'innovation technologique est essentielle pour parvenir à un développement économique durable. Elle postule que les marchés,

par le biais d'incitations économiques, favoriseront naturellement l'émergence de solutions innovantes qui réduisent les impacts environnementaux tout en maintenant la croissance du PIB. Cette approche repose sur l'idée que les technologies avancées peuvent découpler la croissance économique de la consommation des ressources et des émissions de carbone, permettant ainsi d'aborder les défis écologiques sans renoncer à l'expansion économique.

Cependant, cette vision présente des failles importantes. Elle tend à sous-estimer la complexité des systèmes environnementaux et les limites physiques de la planète, en supposant qu'une innovation technologique suffira à résoudre les problèmes environnementaux sans nécessiter de changements systémiques dans nos modes de production et de consommation. De plus, elle repose sur l'hypothèse que le marché peut fonctionner efficacement pour valoriser les innovations vertes, ce qui n'est pas toujours le cas en raison de la présence d'externalités négatives et d'une absence de prix reflétant le véritable coût environnemental.

En outre, cette perspective peut ignorer les dimensions sociales de la durabilité. En plaçant une confiance excessive dans le progrès technologique, elle risque de négliger les inégalités qui peuvent résulter d'une transition vers des économies plus vertes, où les bénéfices des innovations ne sont pas forcément équitablement répartis. Ainsi, la perspective néoclassique sur la croissance verte, bien qu'elle mette en avant un potentiel prometteur pour l'innovation, pourrait s'avérer insuffisante sans un engagement plus large vers des transformations sociales et politiques visant à garantir que la croissance profite à tous, tout en respectant les limites écologiques de notre planète.

7.4 Perspective post-croissance sur la critique de la croissance infinie et l'économie stationnaire

La perspective post-croissance s'attaque directement à l'idée de croissance infinie, soutenant que ce modèle économique est non seulement insoutenable, mais aussi préjudiciable à la fois pour l'environnement et le bien-être humain. Elle argue que la quête perpétuelle de l'expansion du PIB ignore les limites écologiques de la planète, conduisant à une surexploitation des ressources naturelles et à une dégradation environnementale croissante. En remettant en question le dogme de la croissance, cette approche appelle à une redéfinition de ce que signifie "prospérité". De ce fait, l'économie stationnaire, défendue par des économistes comme Herman Daly, devient ainsi un pilier central de la perspective post-croissance. Cette notion propose de stabiliser les niveaux de production et de consommation à des seuils qui respectent les capacités régénératrices de l'environnement. En se concentrant sur la qualité de vie plutôt que sur la quantité de biens produits, l'économie stationnaire cherche à instaurer une relation plus équilibrée avec la nature, favorisant des modes de vie qui privilégient le bien-être social, la justice et la durabilité.

Cependant, cette critique de la croissance infinie et l'idée d'une économie stationnaire ne sont pas exemptes de défis. La mise en œuvre de tels modèles requiert des changements radicaux dans les structures économiques et sociales, souvent résistés par les intérêts établis qui profitent du statu quo. De plus, il est crucial de concevoir des mécanismes qui garantissent une transition juste, afin d'éviter que les plus vulnérables ne soient lésés par des politiques qui, bien qu'intentionnelles, pourraient exacerber les inégalités.

Ainsi, la perspective post-croissance offre une vision alternative qui valorise la durabilité et le bien-être sur la croissance économique, tout en posant des questions essentielles sur les moyens de réaliser cette transition dans un monde encore largement dominé par l'idéologie de la croissance infinie.

7.5 Discussion sur les modèles et leurs implications pour une économie durable

La confrontation entre la croissance verte et la post-croissance met en lumière des défis cruciaux pour la création d'une économie durable. La croissance verte, fondée sur l'idée que l'innovation

technologique peut découpler le développement économique des impacts environnementaux, repose sur l'hypothèse que des solutions techniques permettront de résoudre les crises écologiques sans nécessiter de changements structurels profonds. Bien que cette approche puisse sembler prometteuse, elle sous-estime souvent les limites planétaires et les dynamiques sociales qui déterminent le succès des initiatives de durabilité. En se focalisant sur la croissance comme objectif ultime, elle risque d'ignorer les inégalités croissantes et les effets dévastateurs sur les écosystèmes.

En revanche, la perspective post-croissance remet en question l'idée de croissance infinie, plaidant pour une économie stationnaire qui valorise le bien-être humain plutôt que l'accumulation matérielle. Ce modèle exige une transformation radicale des valeurs et des structures économiques, en intégrant des considérations de justice sociale et de durabilité. Toutefois, la mise en œuvre de ce modèle rencontre des obstacles significatifs, notamment la résistance des intérêts établis qui tirent profit de l'économie actuelle axée sur la croissance.

Anatolii Kolot et al., met en lumière l'importance d'inclure des facteurs non économiques dans le développement durable. Les auteurs soulignent que la prospérité doit être redéfinie pour intégrer des dimensions sociales et environnementales, qui sont souvent négligées dans les approches traditionnelles [1]. Cette perspective systémique est cruciale pour développer des solutions qui ne se contentent pas d'atteindre des indicateurs de performance économique, mais qui favorisent également la cohésion sociale et la résilience environnementale.

Ainsi, pour avancer vers une économie durable, il est essentiel de transcender les modèles traditionnels de croissance et de reconnaître l'interdépendance des enjeux économiques, sociaux et environnementaux. Une approche intégrée qui conjugue innovations technologiques et transformations structurelles est indispensable pour garantir que la transition soit équitable, durable et bénéfique pour toutes les couches de la société.

8 CHANGEMENT CLIMATIQUE

Le changement climatique, principalement induit par l'augmentation des émissions de gaz à effet de serre, constitue l'une des plus grandes menaces contemporaines pour l'équilibre écologique et socio-économique mondial. Ses racines remontent à la révolution industrielle, lorsque l'utilisation massive des combustibles fossiles a commencé à perturber les systèmes climatiques. Cependant, c'est au cours du XXe siècle que les effets de cette perturbation se sont accélérés de manière inquiétante, avec des conséquences dramatiques pour les régions les plus vulnérables du monde. D'après S. A. Meo et A. S. Meo, les pays en développement, en particulier, sont les plus durement touchés, concentrant 90% des décès liés aux catastrophes climatiques [22]. Face à cette réalité, la transition vers une économie à faible émission de carbone apparaît comme une nécessité vitale. Pourtant, l'auteur N. P. Jellason avance que de nombreux obstacles subsistent, notamment pour les entreprises des pays émergents, qui doivent faire face à des défis organisationnels complexes et à des difficultés d'accès aux financements climatiques [15]. Ce contexte met alors en évidence l'enjeu global du changement climatique, qui ne se limite plus à une simple question environnementale, mais englobe des défis économiques, sociaux et éthiques, tout en exigeant une réponse collective pour protéger les populations les plus vulnérables et transformer en profondeur les systèmes économiques actuels.

8.1 Le rapport Stern

Le Rapport Stern, officiellement intitulé "Stern Review : The Economics of Climate Change", a été publié en octobre 2006 par le gouvernement britannique, sous la direction de Nicholas Stern [35], ancien économiste en chef de la Banque mondiale. Ce rapport est considéré comme l'un des travaux les plus influents sur l'économie du changement climatique. Il a été commandé pour évaluer les impacts économiques du changement climatique et proposer des recommandations sur les politiques à adopter pour y faire face. Le principal objectif du Rapport Stern était de fournir une analyse économique des enjeux du changement climatique, en mettant en lumière les coûts associés à l'inaction par rapport à ceux de l'action. Stern a voulu démontrer que le changement climatique représente non seulement un défi environnemental, mais aussi une menace économique sérieuse pour les sociétés du monde entier.

8.1.1 Contenu

Le rapport estime que si les émissions de gaz à effet de serre (GES) continuent d'augmenter sans restriction, les coûts économiques du changement climatique pourraient atteindre jusqu'à 20 % du PIB mondial par an. Les risques incluent des catastrophes naturelles, des pertes agricoles, des migrations de populations, des impacts sur la santé et la dégradation des écosystèmes. Stern souligne que les coûts d'une action précoce pour réduire les émissions de GES seraient beaucoup moins élevés que les coûts d'une inaction. Il estime qu'il serait nécessaire d'investir environ 1 % du PIB mondial par an pour stabiliser les concentrations de GES dans l'atmosphère. De plus, le rapport met en avant que les investissements dans la réduction des émissions peuvent générer des bénéfices économiques significatifs.

Par exemple, les technologies d'énergie renouvelable et d'efficacité énergétique peuvent non seulement réduire les émissions, mais également stimuler la croissance économique et créer des emplois. Stern insiste également sur la nécessité d'une approche équitable vis-à-vis des générations futures, car les décisions prises aujourd'hui concernant le changement climatique auront des répercussions profondes sur les générations à venir. Il appelle à des politiques fortes et intégrées qui comprennent des taxes sur le carbone, des réglementations sur les émissions et des investissements dans les technologies propres, plaidant pour une action collective à l'échelle internationale.

8.1.2 Critiques

Bien que le Rapport Stern ait été largement salué, il a également fait l'objet de critiques. Certains économistes ont contesté les estimations de Stern concernant les coûts du changement climatique et les bénéfices de la prévention, soutenant que les modèles utilisés pour ces estimations peuvent être trop pessimistes. La méthode d'actualisation des coûts et des bénéfices à long terme a également été critiquée, certains experts estimant que Stern a utilisé un taux d'actualisation trop bas, ce qui a conduit à des évaluations plus élevées des coûts futurs. De plus, certains critiques soulignent que le rapport ne prend pas suffisamment en compte les incertitudes liées aux impacts climatiques et économiques.[37] [24]

Néanmoins, le Rapport Stern [35] demeure une référence essentielle pour comprendre les enjeux économiques et sociaux du changement climatique. Sa principale contribution réside dans la mise en évidence des coûts d'inaction et des bénéfices d'une action préventive, ainsi que dans l'importance d'une approche internationale et équitable. En dépit des critiques, il a ouvert la voie à une réflexion plus profonde sur la manière dont les sociétés peuvent répondre au défi climatique, en intégrant des considérations économiques dans les décisions politiques.

8.2 Constats des politiques actuelles

Les politiques climatiques actuelles, bien que symboliques, révèlent des failles majeures face à l'urgence climatique. L'Accord de Paris, souvent mis en avant comme un cadre ambitieux, n'a pas été accompagné d'actions suffisamment contraignantes, laissant les États libres de fixer des objectifs parfois trop modestes. Cette absence de coercition, couplée à un manque de volonté politique dans de nombreux pays, montre clairement que les engagements ne sont pas à la hauteur de l'enjeu. Sur le plan national, même si certaines mesures comme les taxes carbone et les initiatives pour les énergies renouvelables sont positives, elles manquent souvent d'envergure. Les pays développés, responsables de la majorité des émissions, tardent à fournir l'aide climatique promise aux pays en développement, créant un décalage entre ceux qui ont les moyens d'agir et ceux qui subissent les conséquences. Ainsi, l'inefficacité des politiques actuelles ne réside pas seulement dans un manque d'initiatives, mais surtout dans la lenteur et la faiblesse de leur mise en œuvre, révélant ainsi une inadéquation entre les engagements internationaux et les actions concrètes sur le terrain, plus précisément les solutions proposées ne suffisent pas à répondre aux transformations profondes que la crise climatique nécessite.

8.3 Défis à surmonter pour une transition efficace

Les défis à surmonter pour une transition efficace vers une économie bas-carbone sont multiples et profondément interconnectés. Sur le plan économique, la dépendance actuelle à la croissance alimentée par des industries polluantes rend difficile un changement rapide sans affecter les emplois, notamment dans les secteurs traditionnels comme l'énergie fossile et la production industrielle. Une transition mal gérée risque d'accentuer le chômage et de freiner la croissance, ce qui complique l'adhésion des gouvernements à des réformes profondes. Politiquement et socialement, la résistance provient aussi des inégalités existantes. En effet, la justice climatique, qui exige que les pays les plus pauvres ne paient pas le prix fort des dégâts causés par les pays riches, demeure une revendication clé non satisfaite. Cela alimente donc les tensions entre les pays développés et ceux en développement, retardant les efforts globaux. Enfin, les financements pour la transition sont encore largement insuffisants. Bien que certaines technologies vertes existent et offrent des solutions prometteuses, leur déploiement massif demande des investissements considérables que de nombreux pays, surtout ceux en développement, n'ont pas les moyens de supporter sans un soutien financier international robuste. Ce manque de moyens empêche également une adoption rapide de nouvelles infrastructures plus durables et ralentit l'innovation technologique à grande échelle.

8.4 Axes d'amélioration

Pour répondre efficacement au changement climatique, plusieurs axes d'amélioration s'imposent. D'abord, le renforcement des réglementations avec des objectifs contraignants est essentiel. Les engagements volontaires ont montré leurs limites, et seule une législation stricte, accompagnée de sanctions en cas de non-respect, pourra inciter les États et les entreprises à agir de manière plus ambitieuse. Cela permettrait donc de combler l'écart entre les promesses et les actions réelles. Ensuite, l'innovation technologique doit être au cœur du développement durable. En effet, investir massivement dans les technologies vertes, comme les énergies renouvelables ou les solutions de capture de carbone, est crucial pour décarboner les secteurs industriels tout en créant de nouvelles opportunités économiques. Cela nécessite alors une collaboration étroite entre gouvernements, entreprises et chercheurs pour accélérer l'innovation et rendre ces technologies accessibles à grande échelle. Enfin, la coopération internationale et le financement des pays en développement sont des leviers indispensables car les pays riches doivent non seulement respecter leurs engagements de financement climatique, mais aussi faciliter l'accès aux technologies durables pour les pays les plus vulnérables. Cette solidarité est nécessaire pour garantir une transition juste et éviter que les inégalités ne se creusent davantage face aux impacts du changement climatique.

8.5 Actualisation des politiques climatiques : vers une adaptation aux défis contemporains

Cristina Rumbaitis del Rio et Evelin Toth[30] appellent à une révision profonde des politiques climatiques pour mieux répondre aux défis contemporains. Elles soulignent que les initiatives actuelles d'adaptation, bien qu'en croissance, ne sont pas encore à la hauteur des impacts croissants du changement climatique, en particulier dans les régions les plus vulnérables. Selon elles, les actions jusqu'à présent sont souvent fragmentées, manquant de coordination globale et de spécificité locale, ce qui empêche une adaptation efficace .

L'une des contributions majeures de ces auteurs est l'étude menée dans les îles du Pacifique, un territoire particulièrement exposé à la montée des eaux et aux cyclones. Les auteurs démontrent que, pour être véritablement efficaces, les politiques climatiques doivent combiner savoirs traditionnels et innovations technologiques modernes. En intégrant les connaissances locales des populations insulaires avec des solutions d'adaptation technologique, telles que des systèmes de surveillance avancés et des infrastructures résistantes, les communautés peuvent mieux faire face aux événements extrêmes. Cette approche hybride, selon les auteurs, est une voie à suivre pour de nombreux autres territoires vulnérables.

Cependant, les auteurs met également en évidence les limites des financements actuels pour ces initiatives. En effet, les pays les plus affectés, comme ceux du Pacifique, manquent de ressources pour mettre en œuvre ces solutions à grande échelle, malgré l'urgence. Rumbaitis del Rio et Toth insistent sur le besoin urgent d'un soutien financier plus substantiel, venant des pays développés, pour garantir que les stratégies d'adaptation ne laissent pas les plus vulnérables à la traîne. Pour les auteurs, seule une coopération internationale renforcée, associée à une meilleure prise en compte des spécificités locales, permettra de faire évoluer les politiques climatiques vers une adaptation durable et juste, capable de répondre aux défis climatiques mondiaux actuels.

9 SYNTHÈSE ET PERSPECTIVES

L'intégration des différentes approches en économie de l'environnement pour répondre aux défis futurs exige un équilibre entre régulation, innovation, et justice sociale. Tout d'abord, la taxation des externalités, issue de l'approche néoclassique, est essentielle pour internaliser les coûts écologiques, mais elle doit être accompagnée de mécanismes de compensation pour éviter d'accentuer les inégalités, notamment dans les pays les plus vulnérables au changement climatique.

Puis, la gestion locale des ressources, inspirée des travaux d’Ostrom , prouve que des solutions décentralisées peuvent être efficaces à condition d’avoir un cadre juridique et institutionnel solide qui permette aux communautés locales de s’auto-organiser. Toutefois, la régulation étatique et les accords internationaux restent indispensables pour coordonner les efforts mondiaux, comme le montre la nécessité de réformes plus ambitieuses face à l’inefficacité des politiques climatiques actuelles.

Ensuite, l’économie comportementale joue un rôle clé en démontrant que l’efficacité des politiques dépend de leur capacité à influencer les comportements individuels et collectifs, avec des outils comme les nudges pour encourager des pratiques plus durables.

Et enfin, sur le long terme, la promotion de la croissance verte, bien qu’importante, doit impérativement inclure une réflexion sur les limites planétaires et le besoin de redistribution, tandis que l’approche post-croissance rappelle que le bien-être humain ne se mesure pas seulement à l’aune de la croissance économique. Ainsi, pour aborder les défis environnementaux futurs, il est donc impératif de combiner ces approches de manière complémentaire afin de réguler les comportements individuels et collectifs, favoriser l’innovation technologique sans se défaire de la justice climatique, et articuler les efforts locaux et globaux pour une réponse coordonnée et équitable.

Références

- [1] Anatolii, K. et al. (2023). “Non-economic determinants of social and labor development—21st Century.” *Journal of Social Development Studies*.
- [2] Arthur, W.B. (2016). “Learning and Adaptive Economic Behavior : Designing Economic Agents that Act Like Human Agents : A Behavioral Approach to Bounded Rationality.”
- [3] Bernard, K. et al. (2024). “Power, control, strain : Lay perceptions of health inequalities across England’s North-South divide.” *Journal of Public Health*.
- [4] Brunnhuber, S. (2022). “The Real Tragedy of the Commons – Garrett Hardin (1968) Revised.” *Problemy Ekorozwoju*. doi : 10.35784/pe.2022.2.02.
- [5] Campbell, B. et al. (2024). “Characterising a diversity of coastal community fisheries in Kiribati and Vanuatu.” *Journal of Environmental Management*.
- [6] Cadoret, I., Galli, E., Padovano, F. (2021). “Environmental Taxation : Pigouvian or Leviathan ?” doi : 10.1007/S40812-020-00149-8.
- [7] Coase, R. (1960). “The Problem of Social Cost.” *Journal of Law and Econometrics*, vol. 3, pp. 1-44, University of Chicago Press.
- [8] Daly, H. (1996). *Beyond Growth : The Economics of Sustainable Development*. Beacon Press.
- [9] David, B. & Johnson, J. (1973). “Meade, Bees, and Externalities.” *The Journal of Law and Economics*, vol. 16, no. 4. doi : 10.1086/466754.
- [10] Deryugina, T., Moore, F. C., & Tol, R. S. J. (2021). “Environmental Applications of the Coase Theorem.” *Environmental Science & Policy*. doi : 10.1016/J.ENVSCI.2021.03.001.
- [11] Filipe, M. (2023). “Mercantilism.” doi : 10.4324/9781003228097-3.
- [12] Field, B. C., & Field, M. K. (2017). *Environmental Economics : An Introduction* (7th ed.). McGraw-Hill Education.

- [13] Hardin, G. (1968). "The Tragedy of the Commons." *Science*, vol. 162, pp. 1243-1248.
- [14] Information Asymetry.(2023). *Advances in Linguistics and Communication Studies*. doi : 10.4018/978-1-6684-8800-3.ch003.
- [15] Jellason, N. P. (2024). "Climate change : challenges and responses for business." *Handbook of Energy and Environment in the 21st Century*.
- [16] Kahneman, D. & Tversky, A. (1979). "Prospect Theory : An Analysis of Decision under Risk." *Econometrica*, vol. 47, pp. 263-291.
- [17] Karpoff, J. M. (2022). "The Tragedy of 'The Tragedy of the Commons' : Hardin versus the Property Rights Theorists." *The Journal of Law and Economics*. doi : 10.1086/718857.
- [18] Kobeissi, Z., Mazari-Fouquer, I., Ruiz-Balet, D. (2023). "The Tragedy of the Commons : A Mean-Field Game Approach to the Reversal of Travelling Waves."
- [19] Lindon, V. M. et al. (2023). "Behavioral Economics in Public Policy in the Age of Covid-19 : A Systematic Review." *Behavioral Public Policy*.
- [20] Lord, C. J. (2011). "Polecats, lions, and foxes : Coasian bargaining theory and attempts to legitimate the Union as a constrained form of political power." *European Political Science Review*. doi : 10.1017/S1755773910000275.
- [21] Malthus, R. (1798). *An Essay on the Principle of Population*. J. Johnson, London.
- [22] Meo, S. A. & Meo, A. S. (2024). "Climate Change and Diabetes Mellitus - Emerging Global Public Health Crisis : Observational Analysis." *Pakistan Journal of Medical Sciences Online*.
- [23] Mulligan, C. B. (2023). "Beyond Pigou : Externalities and Civil Society in the Supply-Demand Framework." *Economic Studies Quarterly*.
- [24] William D. Nordhaus. (2006). The "Stern Review" on the Economics of Climate Change. *Research Papers in Economics*.
- [25] Ostrom, E. (1990). *Governing the Commons : The Evolution of Institutions for Collective Action*. Cambridge University Press.
- [26] Pagano, U., & Vatiero, M. (2015). "Costly institutions as substitutes : novelty and limits of the Coasian approach." *Journal of Institutional Economics*. doi : 10.1017/S1744137414000198.
- [27] Pigou, A. C. (1920). *The Economics of Welfare*. Macmillan, Londres.
- [28] Ricardo, D. (1817). *Principes de l'économie politique et de l'impôt*.
- [29] Roberts, J. T., & Parks, B. C. (2007). *A Climate of Injustice*. MIT Press.
- [30] Rumbaitis del Rio, C., & Toth, E. (2024). "What's Next for Global Climate Adaptation in 2024." *United Nations Foundation*, 17 janvier 2024.
- [31] Sathya, R., & Gayathir. (2024). "Behavioral Biases in Investment Decisions : An Extensive Literature Review and Pathways for Future Research." *Journal of Information and Organizational Sciences*. doi : 10.31341/jios.48.1.6.
- [32] Schlosberg, D. (2007). *Defining Environmental Justice*. Oxford University Press.

- [33] Schneider, N. (2022). “Internalizing Environmental Externalities and the Coase Theorem.” *World Journal of Applied Economics*. doi : 10.22440/wjae.8.2.4.
- [34] Smith, A. (1776). *Recherches sur la nature et les causes de la richesse des nations*.
- [35] Stern, N. (2006). *Stern Review : The Economics of Climate Change*. HM Treasury.
- [36] Sunstein, R. C. (1993). “Endogenous Preferences, Environmental Law.” *The Journal of Legal Studies*. doi : 10.1086/468164.
- [37] Sir, Ian Byatt., Bob S. Carter., Ian Castles., Chris de Freitas., Indur M. Goklany., David Henderson., David Holland., Richard S. Lindzen., Ross McKittrick., Julian Morris., Sir Alan Peacock., Colin Robinson., Lord Skidelsky. (2006). *The Stern Review : A Dual Critique. The World Economy*.
- [38] Tan, Q. (2022). “Coase Theorem and its Implication for Environmental Policy.” doi : 10.54691/bcpbm.v29i.2320.
- [39] Thaler, R., & Sunstein, C. (2008). *Nudge : Improving Decisions About Health, Wealth, and Happiness*. Yale University Press.
- [40] Tversky, A., & Kahneman, D. (1974). “Judgment under uncertainty : Heuristics and biases.” *Science*, vol. 185(4157), pp. 1124-1131.
- [41] Weber, U. E. (2006). “Experience-Based and Description-Based Perceptions of Long-Term Risk : Why Global Warming Does Not Scare Us (Yet).” *Climatic Change*. doi : 10.1007/S10584-006-9060-3.
- [42] Zhu, J. L. (2024). “Behavioral Economics.” *Finance & Economics*. doi : 10.61173/ng7fq54.